



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT Etat de Vaud

Projet IMAGO

Les sites de Changins et de Grange-Verney sont retenus. La cible budgétaire du projet est fixée à 105 millions

Le conseil d'Etat vient de prendre une série de décisions importantes liées au projet IMAGO. A terme, le site de Changins - en collaboration avec Agroscope - accueillera les cultures spéciales et les formations affiliées. Grange-Verney à Moudon recevra toute la formation agricole et l'administration de la DGAV. Le site de Marcelin sera dédié à la formation scolaire post-obligatoire. La cible budgétaire de l'ensemble du projet est fixée à 105 millions.

Le nouveau pôle IMAGO vise le regroupement de la formation des métiers de la terre, des administrations publiques vaudoises liées à l'agriculture, de la recherche agronomique, ainsi que des partenaires. Afin d'entrer dans la cible budgétaire du projet arrêtée à 105 millions, la variante proposée repose sur le principe de regrouper les entités par pôle de compétence et de conserver ou valoriser au maximum les infrastructures existantes. L'appel d'offres aux communes est abandonné.

Le site historique de Marcelin sera abandonné par la DGAV et deviendra un pôle dédié à la formation scolaire post-obligatoire. Le bâtiment désaffecté de l'internat sera démoli et laissera place à la construction d'une nouvelle salle de sport (14,5 millions hors budget IMAGO).

Changins accueillera - en collaboration avec la Confédération et Agroscope - les cultures spéciales (viticulture, arboriculture, cultures maraîchères) et toute la filière de formation et de recherche en viticulture. A cet effet, l'Etat prévoit notamment d'acquérir le bâtiment des caves.

Grange-Verney à Moudon abritera pour sa part la formation agricole, l'administration de la DGAV, qui nécessitera la construction d'un nouveau bâtiment, ainsi que les entités partenaires. Ce qui permettra la création d'un pôle dédié à l'agriculture comme souhaité dans le postulat initial déposé en 2010. La desserte en transports publics vers

Moudon est jugée bonne par la direction générale de la mobilité et des routes. A terme, le site de Moudon accueillera environ 1200 personnes.

Le calendrier général de toute l'opération prévoit les premiers travaux en 2023 et 2025-2026 pour les déménagements.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 octobre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

TÉLÉCHARGEMENT(S)